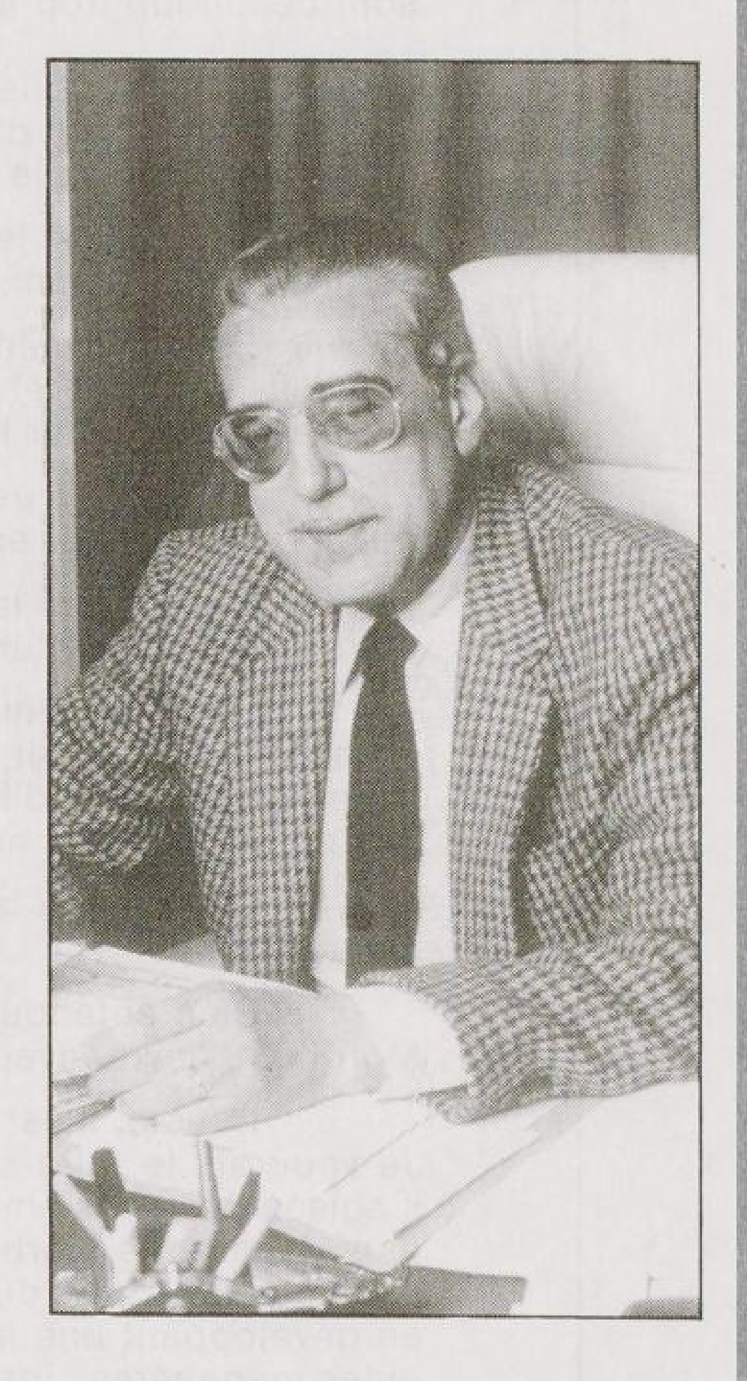
ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 5 & 12 JUIN 1988

3e circonscription du Morbihan

CANDIDATS DE L'UNION

Electrices, Electeurs,

Au moment où les Pays d'Europe se renforcent en vue de l'échéance prochaine qui verra la naissance de l'acte unique en 1992 et, de ce fait, la disparition des frontières, à l'intérieur de notre pays, la France, s'affrontent deux tendances d'où risque d'émaner un affaiblissement qui nous sera préjudiciable.



Jean-Charles CAVAILLÉ

Dans ce contexte, il est certes séduisant de proposer un rassemblement et une ouverture. Ceci représente pour les gens de bonne volonté un consensus sur des points importants qui doivent être la base de notre politique nationale.

Quel français ne comprendrait pas cela pour bâtir notre avenir ?

C'est dans cet esprit très précisément que nos compatriotes ont souhaité une orientation constructive. Toutefois, les derniers événements que nous avons vécus après l'élection du Président de la République le 8 mai 1988, ont, reconnaissons-le, fait naître une certaine déception et même une suspicion.

Ainsi que cela avait été promis, le Premier Ministre qui a été nommé et le Gouvernement qu'il a constitué aurait dû au moins dans les délais les plus brefs, se présenter à l'Assemblée Nationale devant les élus des citoyens que sont les Députés, pour leur exposer son programme de politique générale. Ainsi, chacun aurait pu juger de la confiance à lui accorder. Dans le cas contraire, la dissolution, bien entendu, s'imposait.

Or, ce ne fut pas le cas. La démocratie a été bousculée et l'Assemblée Nationale dissoute moins d'une semaine après l'élection présidentielle. Le Président de la République en avait décidé ainsi...!

De ce fait, le dimanche 5 juin 1988, vous allez exprimer un vote capital pour la France et pour le Morbihan.

A vous, qui m'avez toujours fait confiance, je voudrais en quelques lignes, vous expliquer pourquoi une nouvelle fois, je sollicite vos suffrages.

Je suis votre Député sortant et, entre nous, tout a toujours été très clair car vous connaissez mes positions et mon action. Il est inutile que je vous rappelle que la tâche d'un Député est une charge écrasante en toute hypothèse car il doit être avant tout votre défenseur et, bien souvent, votre recours.



Sylvie de KERSABIEC

Lorsque vous m'avez élu la première fois en 1978 et, par la suite, renouvelé votre confiance, je vous ai donné l'assurance que je travaillerai **dans l'intérêt général du pays et au service de tous,** sans aucune distinction d'opinion. Vous savez que j'ai respecté scrupuleusement mes engagements, et que, pour ma part, il y a bien longtemps que la notion d'ouverture a été le fil conducteur de mon action, sans aucun sectarisme.

J'ai assuré mon mandat national avec assiduité en restant auprès de vous, complètement disponible et accessible. Lors de mes permanences, j'ai reçu des milliers d'entre vous, familles ou délégations et, la plupart du temps, ensemble, nous avons recherché et obtenu un résultat à vos préoccupations. J'ai travaillé en étroite liaison avec tous les élus locaux, là encore, sans aucune différence, m'attachant en particulier à la valeur des hommes et de leurs propositions. J'ai, de même, dialogué avec les représentants des syndicats et des associations. Ceci est devenu encore plus vrai depuis la décentralisation puisqu'en ma qualité de Vice-Président du Conseil Général, institution dont les pouvoirs ont été considérablement étendus, j'ai été particulièrement vigilant sur les différents dossiers vous concernant.

Mais, un Député c'est aussi un parlementaire. Il doit donc œuvrer pour la France en même temps que pour sa province et c'est la raison pour laquelle nous devons exprimer ensemble le choix d'un régime de libertés dans tous les domaines, sans aucun changement de société.

Depuis peu de temps, des résultats très encourageants ont été obtenus dans le domaine de l'emploi qui, je le sais, est votre principale préoccupation pour vous-même, vos enfants, vos proches, vos amis. Il convient de poursuivre et d'intensifier notre action. Nous devons vaincre ce fléau. Cela est possible puisque, dans le Morbihan, les dernières statistiques de l'INSEE indiquent que le chômage a diminué de 11,5 % alors qu'en moyenne, il ne l'a été que de 8,5 % en Bretagne, le plaçant ainsi dans le peloton de tête. Ma qualité de Président des affaires économiques dans cette instance a compté pour beaucoup dans ce résultat.

Mais, bien d'autres sujets doivent aussi faire l'objet de poursuites, modifications ou nouvelles orientations. C'est le cas de **l'agriculture** dont il faudra conforter les ressources en solutionnant le désastre résultant de l'application des quotas laitiers, la revalorisation des cours de la production notamment dans le domaine porcin.

C'est le cas des **PME, des commerçants et des artisans** dont les prélèvements obligatoires sont beaucoup trop lourds et, de ce fait, obèrent l'incitativité et la compétitivité.

C'est aussi le cas des **salariés** en général qui, malgré des mesures drastiques de blocage des salaires dans le but d'éviter une augmentation de l'inflation, ne doivent pas pour autant supporter une érosion inadmissible de leur pouvoir d'achat.

C'est aussi le grave problème **des retraites** qui, en aucun cas, ne doit être remis en cause ni au niveau de l'âge ni, bien entendu, des ressources, contrairement à ce qui a pu être dit et compris.

C'est, de même pour les **nouveaux pauvres** qui résultent d'une crise économique sans précédent par sa durée et son ampleur, l'institution d'un minimum vital garanti contre un travail même modeste pour éviter l'assistanat.

C'est, de plus, notre régime de **Sécurité Sociale**, l'un des meilleurs du monde, qu'il convient de rééquilibrer tout en lui gardant son efficacité.

C'est aussi la **sécurité des personnes et des biens** à laquelle nous aspirons tous et qui ne peut résulter que d'une France forte et respectée.

Notre **système éducatif** doit, sans conteste, être revu et affiné en fonction des débouchés sur le marché du travail, tout cela, bien entendu, dans le cadre d'une liberté de scolarisation qui, je l'espère, est aujourd'hui une affaire classée même si des inquiétudes étreignent encore, à juste titre, des parents ou des enseignants du fait de certaines déclarations.

C'est aussi la **famille** avec l'institution d'une prestation significative pour la mère du troisième enfant.

Bien entendu, **le sport**, secteur dans lequel un très gros effort a été fait notamment dans le Morbihan, devra, avec **la culture**, connaître un développement encore plus intensif.

Il reste, il est vrai, bien d'autres sujets que j'aurais pu aborder mais, il convient de conclure. Je voudrais le faire sur ce grand problème qu'est **la solidarité** nécessaire entre les hommes, qu'il s'agisse des sans-emplois, des exclus, des handicapés, des personnes âgées... Il y a fort longtemps que, dans notre Morbihan, nous en avons conscience puisque nous avons pris des mesures spécifiques qui, la plupart du temps, ont servi de modèles pour d'autres régions de France, particulièrement, en développant une infrastructure exemplaire en matière de maintien à domicile (portage de repas, aides-ménagères, installations de téléphone-alarme dont je suis l'initiateur au niveau national), foyers-logements et maisons de retraite.

En un mot, quoiqu'il arrive, je resterai l'homme honnête qui, je l'espère, ne vous a pas déçus et que vous avez apprécié. Je voterai les lois qui m'apparaissent comme allant dans l'intérêt de la France et de vous-même mais, je m'opposerai à celles qui pourraient vous nuire.

En 1981, mon ami, Henri Le Breton, maire de Buléon, Conseiller général de Saint-Jean-Brévelay, avait bien voulu faire équipe avec moi pour vous servir. Sa valeur a été reconnue et il a été élu sénateur du Morbihan.

Dans le droit fil de **l'Union départementale** et pour l'efficacité de mon action, connaissant les immenses qualités de Sylvie de Kersabiec, maire de Moustoir-Ac, Conseiller Général de Locminé avec qui j'ai longtemps travaillé, je lui ai demandé d'être avec moi auprès de vous.

C'est une élue qui connaît parfaitement le monde agricole, le social et aussi la famille (elle est mère de 5 enfants).

Je reste donc convaincu que vous nous aurez entendus et que vous voterez tous pour nous dès le premier tour du 5 juin 1988, c'est-à-dire pour une équipe dynamique, compétente, efficace et disponible.

Vu le candidat

Votez

Jean-Charles
CAVAILLÉ

Député du Morbihan
Conseiller Général du Morbihan
Maire de Noyal-Pontivy

Suppléant
Sylvie
de KERSABIEC

Conseiller Général du Morbihan
Maire de Moustoir-Ac
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Candidats de l'Union du Rassemblement et du Centre

Imp. G. LORGEOUX - 56500 LOCMINÉ